

Contact : Buno BROSSARD 05.49.78.74.78
Laurence COSSET 05.49.24.18.09

RELEVÉ DE CONCLUSION

Présents :

Co-Présidente : Madeleine CHAIGNEAU, Micheline VALADIER

Elus municipaux : Amaury BREUILLE, Rodolphe CHALLET, Nicole GRAVAT.

Membres titulaires : Michel BOURDEAU, Jocelyn CRESPIEN, Michel FENIOUX, Yves MORISSEAU, Christian NICOLET, Camille DELAITRE, Claude PAGES.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Vie Participative, Bruno BROSSARD, Assistant Conseil de quartier, Laurence COSSET, Agent MCSP.

Excusés : Gilles FRAPPIER, Guy-Marie GUERET, Geneviève RIZZI, Christian GERVAIS, Mimi GERVAIS, Véronique RIVAULT.

Absents : Frédéric DAUBERT, Jean-Luc DELSOL, Claudie LAROCHE, Annie LEGAGNEUR, Vincent TRAN.

<p>Objet : Madeleine CHAIGNEAU remercie le public venu au dernier Conseil de Quartier de Souché de l'année informant de sa dissolution lors de l'Assemblée Générale du 23 juin. Elle rappelle la procédure en cours pour le renouvellement des Conseils de Quartiers. Elle remercie Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, qui à la demande du Maire, vient donner des informations sur la situation préoccupante de l'eau. Elle remercie également Amaury BREUILLE qui présentera le dossier du Pôle Sports.</p>	
---	--

<p>Objet : <u>Intervention de Nicole GRAVAT</u></p> <p>Le Maire a chargé Nicole GRAVAT d'être présente à tous les Conseils de Quartiers de la Ville afin d'informer sur la situation préoccupante de l'eau sur la région du Poitou-Charentes et particulièrement sur le département des Deux-Sèvres.</p>	
--	--

<p>Une cellule vigilance s'est mise en place et se réunit tous les 15 jours. Cette cellule regroupe plusieurs partenaires : La préfecture, la Ville de Niort, les irrigants, les pêcheurs, les administrations. Les nappes phréatiques ne se remplissent plus, il y a eu 3 années consécutives de sécheresse. La situation est donc préoccupante voire critique. Nous devons être très attentifs quant à l'utilisation de l'eau. Un arrêté préfectoral a été pris dans le Département des Deux-Sèvres, limitant son usage. Nous avons des captages de secours provenant de la source du Vivier</p> <ul style="list-style-type: none"> - le puits du Chez - le puits du chat pendu <p>La Ville de Niort sera raccordée, l'année prochaine, au barrage de la touche Poupard uniquement pour des secours de 5000 m3 par jour. Un effort particulier, quant à l'utilisation de l'eau, est donc demandé aux particuliers et aux collectivités.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>INTERVENTION DU PUBLIC en direction de Mme GRAVAT</u></p> <p>Q : Y a t-il un risque de diminution de la qualité de l'eau ? R : Non, la DDASS surveille de très près la qualité de l'eau. Actuellement, on peut constater la présence plus de chlore dans l'eau à cause du plan Vigipirate</p> <p>Q : Qui s'occupe de l'entretien du Lambon ? R : C'est "l'ARLA" (<i>Association pour la restauration du Lambon et de ses affluents</i>).</p> <p>Q : Les mesures prises sont bonnes, mais n'a t-on pas trop tardé à prendre ces mesures ? R : Les mesures prises, cette année, n'ont pas tardé. L'interdiction d'irriguer a été prise en début d'année.</p> <p>Q : Une campagne de prévention ne serait-elle pas nécessaire auprès des administrations et des collectivités afin de diminuer les gaspillages ? R : C'est un problème de citoyenneté, chacun doit prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter les gaspillages.</p> <p>Q : La Ville de Niort fait elle un effort afin d'éviter les fuites ? R : La Ville s'efforce de limiter le nombre de fuites d'eau.</p> <p>Q : La Ville de Niort arrose les espaces verts de la Ville. R : Amaury BREUILLE confirme que les espaces verts ne sont pas arrosés ni même les équipements sportifs (golf par exemple).</p>	
<p>COMMISSION BATIMENTS <i>(Michel FENIOUX)</i></p>	
<p>Objet : Désenclavement du gymnase Le fils MORIN, héritier, vient de décéder. Une nouvelle procédure de recherche "d'ayants droits" est donc, de nouveau, en cours.</p>	
<p>Objet : Le château d'eau Sa démolition est prévue pour juillet.</p>	

<p>Objet : <u>Espace Gillier</u> Une visite de sécurité est prévue le 30 mai 2005. Le Comité d'usagers s'est réunie le 18 mai, sur le site.</p>	
<p>Objet : <u>l'usine d'incinération</u> Sa destruction est prévue pour 2007/2008</p>	
<p><u>COMMISSION ENVIRONNEMENT/ESPACES VERTS</u></p>	
<p>Objet : Une demande de "gloriette" a été faite par la maison de retraite de la Coudraie. Le coût total (achat + pose) s'élève à 9096 E</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil est favorable. Fiche de proximité créée. Le conseil de quartier vote la dépense à l'unanimité.</p>	
<p>Objet : La peinture du portillon et du grillage du jardin Jean Cocteau doit être refaite. Le coût s'élève à 2530 E</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil de Quartier est favorable. Fiche de proximité créée. Le conseil de quartier vote la dépense à l'unanimité.</p>	
<p><u>INTERVENTION DU PUBLIC</u></p>	
<p>En période d'automne, Peut on avoir un ramassage des feuilles plus souvent ?</p>	
<p>Objet : <u>Chemin du 3^{ème} millénaire</u> Il est constaté le passage de véhicules sur le chemin du 3ème millénaire. Peut on rajouter une signalétique interdisant les véhicules ?</p>	
<p>réponse mairie/ proposition Conseil/bureau Amaury BREUILLE informe qu'une réunion concernant le chemin du 3ème millénaire aura lieu le 23 juin. Lors de cette réunion, cette question sera abordée. Il précise toutefois que l'installation de panneaux fixes est impossible à cause des dessertes des passerelles. Peut être pourrions nous demander le passage éventuel de la Police Municipale ?</p>	
<p>Objet : <u>Projet d'aménagement de l'espace du Fief Chapon</u> Une réunion de concertation a eu lieu le 12 mai entre le service des espaces verts de la Ville, l'OPAC, la MCPT, les habitants de l'immeuble du Fief Chapon ainsi que le cabinet d'études en aménagement paysager "l'atelier du Sablier" de Bordeaux. Lors de cette réunion, les différents partenaires se sont interrogés sur la façon d'améliorer les conditions d'aménagement des habitants et du cadre de vie. (<i>voir le relevé de conclusion joint</i>)</p>	
<p>COMMISSION SECURITE (<i>Yves MORISSEAU</i>)</p>	
<p>Objet : Yves MORISSEAU fait une synthèse de la commission sécurité :</p> <p>1/ La vitesse excessive des 2 roues est signalée. 2/ Les 2 roues accèdent toujours dans le jardin Jean Cocteau. Un panneau interdisant l'accès des 2 roues est il posé à l'entrée du jardin ? 3/ Pour des raisons de sécurité, une fermeture des grilles entre 22 H et 8 H est demandée au jardin Jean Cocteau . 4/ Concernant le plan canicule, la Ville a téléphoné aux personnes âgées afin de recenser leurs besoins.</p>	

réponse mairie/ proposition conseil/bureau 1/ Un panneau "interdit à tous véhicules" est posé à l'entrée du jardin Jean Cocteau.	
COMMISSION VOIRIE <i>(Christian NICOLET)</i>	
Objet : <u>Rue de la Mairie</u> La phase expérimentale de circulation du bourg de Souché sera terminée le 30 mai. Un bilan sera fait. Une rencontre avec la Mairie et les habitants aura lieu afin de faire le point. (des remarques et doléances pourront être apportées.)	
<u>INTERVENTION DU PUBLIC</u>	
Mme ROBIN, boulangère de Souché, estime avoir perdu 20 % de sa clientèle depuis le changement de circulation dans le bourg.	
réponse mairie/proposition conseil/bureau Des aménagements provisoires (places de stationnement) peuvent être réalisés à proximité des commerces (cases rouges), toutefois, un arrêté Municipal doit être pris pour les marquages au sol.	
<u>INTERVENTION DU PUBLIC</u>	
Ce changement de circulation, avec la zone Mendès-France à proximité, n'aura t il pas de répercussion dans le bourg de Souché ?	
réponse mairie/proposition conseil/bureau Ce changement de circulation a été pensé de manière à éviter que Souché soit un lieu de transit.	
Objet : <u>Eclairage rue du Vignault / rue des Ors</u> (carrefour) Le coût de l'installation de l'éclairage rue du Vignault / rue des Ors s'élève à 1920 E	
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le Conseil de Quartier est favorable. Fiche de proximité créée.	
Objet <u>Pancartes de signalisation</u> Les pancartes de signalisation, dans Souché, demandées par le Conseil de Quartier, n'ont pas été posées.	
PRESENTATION DU PROJET "POLE SPORTS" par Amaury BREUILLE <i>(présentation du projet joint)</i>	
<u>INTERVENTION DU PUBLIC</u>	
Q : Comment s'effectuent les procédures d'acquisition de terrain ? R : Nous évaluons les biens. La procédure se passe à l'amiable dans le respect du site et des personnes. Nous proposons : - D'autres terrains de même valeur - l'acquisition pure et simple des terrains (après reclassement des zones agricoles en zones d'activité, c'est donc une revalorisation). Amaury BREUILLE précise que 8 exploitants partent en retraite.	

<p>Q : Y aura t il une augmentation des impôts ?</p> <p>R : Le pôle sport s'inscrit au contrat de plan Etat-Région. 3 partenaires financiers s'investissent dont, la Ville de Niort, le Conseil Général, le Conseil régional. Le budget sera pris sur le budget pluriannuel, sans augmentation d'impôts.</p> <p>Q : Le pôle sport n'est donc pas dédié qu'au football ?</p> <p>R : Le pôle sport n'est pas dédié qu'au football. Concernant le stade, le projet est pour l'instant suspendu. Nous nous donnons un temps de réflexion et attendons les résultats des Chamois.</p> <p>Q : La patinoire de Niort n'est pas aux normes. Est ce qu'un projet de patinoire ne pourrait pas être intégré dans ce projet ?</p> <p>R : La patinoire n'est pas intégrée dans ce projet.</p> <p>Q : Avez-vous réfléchi à la traversée de l'avenue de Limoges ?</p> <p>R : C'est effectivement un problème délicat, les voitures roulent vite. Il nous faudra trouver les moyens afin de faire ralentir les véhicules.</p> <p>Q : Avez vous pensé aux conséquences du flux urbains ?</p> <p>R : - Il nous faudra bien gérer la circulation et le trafic particulièrement au moment des évènements. Un des moyens est l'étalement des parkings afin que les véhicules ne partent pas tous en même temps. Le flux urbain sera déporté sur la voie nouvelle afin d'éviter Aiffres. Le parking du pôle sport sera gratuit.</p> <p>Q : Avez vous pensé aux accotements de l'avenue de Limoges, notamment à l'aménagement de pistes cyclables ?</p> <p>R : Bien entendu, l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre de cet équipement sportif, est tout à fait intéressant et cohérent.</p> <p>Q : Est ce que des associations ou clubs sportifs tel que "le Roller" pourront s'implanter dans cet aménagement ? (rencontre, compétition...)</p>	
<p style="text-align: center;"><u>REMARQUE</u></p> <p>Le Conseil de Quartier invitent les personnes désireuses de s'inscrire au renouvellement du Conseil de Quartier et propose, lors de l'Assemblée Générale du 23 juin de faire une synthèse générale des 3 années de fonctionnement du Conseil de Quartier.</p>	
<p style="text-align: center;">CALENDRIER</p> <p style="text-align: center;"><u>PROCHAINES REUNIONS</u></p> <p style="text-align: center;">REUNION DE BUREAU Jeudi 9 juin 2005</p> <p style="text-align: center;">ASSEMBLEE GENERALE <i>(Dissolution du Conseil de Quartier)</i> Jeudi 23 juin 2005</p>	